

ÉCOQUARTIER (2018)

L'écoquartier est un projet porté par la ville de Pantin depuis de nombreuses années, qui a largement mobilisé l'expertise citoyenne au gré de multiples concertations. Prévu sur des terrains inutilisés de la SNCF, le projet était au point mort, faute d'accord sur le prix du foncier. Le 12 avril 2018, le Conseil municipal a lancé une pétition auprès de la population visant à débloquer la situation. Celle-ci a obtenu 1 982 signatures (votes en ligne et en version papier).

LA VILLE VEUT SON ÉCOQUARTIER

" Depuis 10 ans, la ville de Pantin porte le projet ambitieux d'un écoquartier entre le quartier de la Mairie / Grands-Moulins et le quartier des Quatre-Chemins. Ce nouveau quartier permettra de réunifier une ville séparée par les voies SNCF depuis le milieu du XIXe siècle.

Depuis le début du projet, les aménagements et équipements de cet écoquartier sont pensés en concertation avec les habitants. Cette Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) qui s'étend sur 45 hectares aux abords de la gare du RER E et de Paris, prévoit 1 500 logements, 80 000 m² de bureaux, un parc de 2,5 hectares en continu, des espaces verts diffus de 2,5 hectares et des équipements publics, le tout avec une haute exigence environnementale tant pour le bâti que pour les espaces publics. L'écoquartier de Pantin est conçu comme un quartier d'excellence en matière de cadre de vie, de mixité sociale et générationnelle, de développement économique et d'écologie urbaine. Dans cet espace se situe également le quai aux bestiaux, lieu de mémoire de notre ville et témoin des atrocités de la Seconde Guerre mondiale, qui doit être aménagé en site valorisé et digne de ce qu'il représente. Cet écoquartier est prévu sur des terrains dont la SNCF est actuellement propriétaire et qui sont pour une part inutilisés. Or malgré des années de négociation, les discussions avec la SNCF sur le prix du foncier ne permettent pas d'aboutir à un compromis de vente permettant d'atteindre les objectifs du projet.

L'avenir de l'écoquartier de Pantin concerne non seulement la ville mais plus globalement la Seine-Saint-Denis et le Grand Paris. Ce secteur, représentant un foncier très important situé aux portes de la capitale, constitue un enjeu essentiel pour le territoire. La ville de Pantin, par le biais du Conseil Municipal et des habitants, demande aujourd'hui une reprise des discussions avec la SNCF sur la base d'un prix de vente accessible pour une collectivité territoriale et cohérent avec les programmes qu'elle entend mettre en place pour le bien-être de ses habitants : la construction de logements, la réduction des fractures urbaines, la promotion de la mixité sociale et le verdissement de la ville. "

Bertrand Kern, maire, et le Conseil municipal Pantin (12 avril 2018)

1982 signataires à la date de clôture du comptage (29 août 2018)

En savoir plus :

> [dépliant Pétition Ecoquartier](#)

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

☎ 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

<https://participatif.pantin.fr/toutes-les-consultations/petitions-municipales/resultats-des-petitions/ecoquartier-2018>

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30